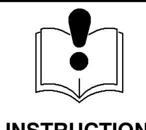
MANUEL D'INSTRUCTIONS - LISTE DES PIÈCES



308371F

Rév. G



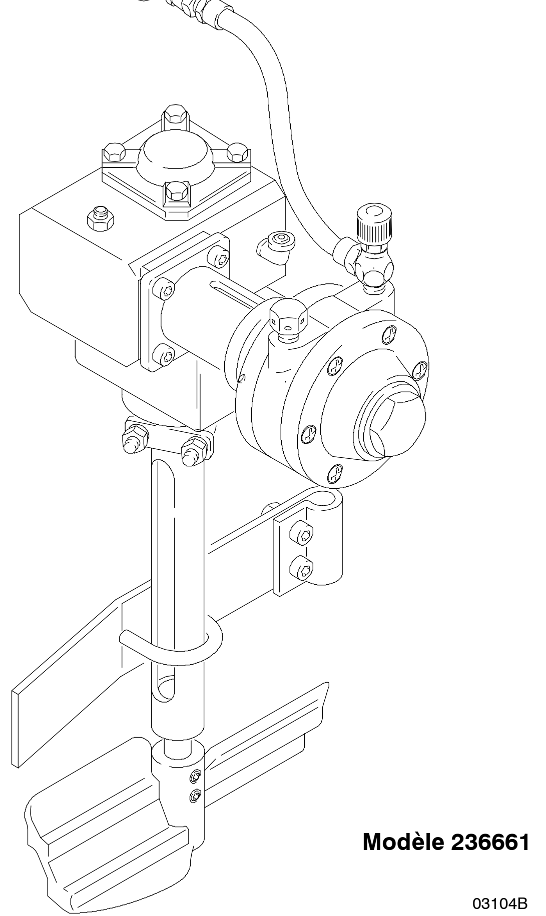
**Ce manuel contient des mises en garde et des informations importantes.
À LIRE ET CONSERVER COMME RÉFÉRENCE.**

Agitateurs

EN ACIER INOXYDABLE, SÉRIE LOURDE

Pression d'arrivée d'air maximum: 0,7 MPa (7 bars)

Capacité du réservoir (litres)	Agitateur série lourde Réf. No.
19	236661
38	236662
57	236663
Pour des viscosités de produit supérieures à 800 cps (centipoise)	



Modèle 236661

03104B

Table des matières



CE 0359



II 1/2 G T6
ITS03ATEX11226

**GRACO N.V.; Industrieterrein — Oude Bunders;
Slakweidestraat 31, 3630 Maasmechelen, Belgium
Tel.: 32 89 770 700 – Fax: 32 89 770 777**

Symboles

Symbole de mise en garde

⚠ MISE EN GARDE

Ce symbole vous avertit du risque de blessures graves ou de décès en cas de non-respect des instructions.

Symbole d'avertissement

⚠ ATTENTION

Ce symbole avertit l'opérateur du risque de dégât ou de destruction du matériel en cas de non-respect des instructions.

⚠ MISE EN GARDE



DANGERS LIÉS À LA MAUVAISE UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

Toute mauvaise utilisation du matériel peut provoquer sa destruction ou un mauvais fonctionnement et causer des blessures graves.

- Cet équipement est exclusivement destiné à un usage professionnel.
- Lire tous les manuels d'instructions, les panonceaux et les étiquettes avant d'utiliser l'équipement.
- N'utiliser ce matériel que pour son usage prévu. En cas de doute sur son utilisation, appeler le service d'assistance technique de Graco.
- Ne jamais transformer ni modifier ce matériel.
- Vérifier l'équipement tous les jours. Réparer ou remplacer immédiatement les pièces usagées ou endommagées.
- Ne pas dépasser la pression maximum de service du composant le plus faible du système. Cet équipement a **une pression maximum de service de 0,7 MPa (7 bars).**
- Utiliser des produits et solvants compatibles avec les pièces en contact avec eux. Se reporter aux **Caractéristiques techniques** dans chaque manuel du matériel. Lire les mises en garde du fabricant des produits et solvants.
- Toujours porter des lunettes de protection, des gants, des vêtements et un masque conformément aux recommandations du fabricant de produit et de solvant.
- Respecter toutes les réglementations locales, fédérales et nationales concernant les incendies, les accidents électriques et les normes de sécurité.

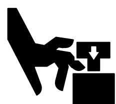
⚠ MISE EN GARDE




DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Une mise à la terre et une ventilation incorrectes, des flammes ou des étincelles risquent de générer des conditions de danger et d'occasionner un incendie ou une explosion provoquant des blessures graves.

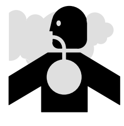
- Relier le matériel et l'objet à pulvériser à la terre. Se reporter à la rubrique **Mise à la terre** de la page 4.
- Au moindre constat de formation d'étincelles d'électricité statique, ou au moindre choc électrique ressenti à l'utilisation de l'unité de pulvérisation, **cesser immédiatement la pulvérisation.** Ne pas réutiliser l'unité de pulvérisation avant que le problème ne soit identifié et résolu.
- Ne pas utiliser de trichloroéthane 1,1,1, de chlorure de méthylène ni d'autres solvants à base d'hydrocarbure halogéné ou de produits contenant de tels solvants avec des pompes en aluminium. Une telle utilisation risque d'entraîner une réaction chimique grave, voire une explosion.
- Ne pas utiliser de kérosène, d'autres solvants inflammables ni de gaz combustibles pour rincer le matériel.
- Assurer une ventilation en air frais pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables émanant de solvants ou du produit projeté.
- Faire disparaître tous les résidus, tels que solvants, chiffons et essence, de la zone de pulvérisation.
- Avant d'utiliser le matériel, débrancher tous les équipements se trouvant dans la zone de pulvérisation.
- Avant d'utiliser le matériel, éteindre toutes les flammes nues ou les veilleuses se trouvant dans la zone de pulvérisation.
- Ne pas fumer dans la zone de pulvérisation.
- Ne jamais actionner de commutateurs électriques dans la zone de pulvérisation pendant le fonctionnement de l'appareil ou en présence de vapeurs.
- Ne jamais faire fonctionner un moteur à essence dans la zone de pulvérisation.



DANGER REPRÉSENTÉ PAR LES PIÈCES EN MOUVEMENT

Les pièces en mouvement telles que les hélices de l'agitateur risquent de pincer ou d'amputer les doigts ou d'autres parties du corps et peuvent entraîner une projection dans les yeux ou sur la peau.

- Se tenir à l'écart des pièces en mouvement lors du démarrage ou de l'utilisation de l'agitateur.
- Toujours arrêter l'agitateur et débrancher la conduite d'air avant de régler l'inclinaison de l'agitateur, de démonter l'agitateur du fût, de vérifier ou de réparer des pièces de l'agitateur.

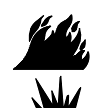


VAPEURS TOXIQUES

Des produits dangereux ou des vapeurs toxiques risquent d'entraîner des blessures graves, voire la mort, en cas de projection dans les yeux ou sur la peau, d'ingestion ou d'inhalation. Lors du rinçage du moteur pneumatique, tenir le visage éloigné de l'orifice d'échappement.

Installation

⚠ MISE EN GARDE



DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION
Toujours conserver un écartement minimum de 25,4 mm entre les pièces rotatives de l'agitateur et la cuve pour éviter la formation d'étincelles.

REMARQUE: Les numéros et lettres de repère entre parenthèses dans le texte se rapportent aux numéros et lettres des figures et des vues éclatées des pièces.

Mise à la terre

Une mise à la terre correcte est essentielle à la sécurité du système.

Pour réduire les risques d'étincelles d'électricité statique, tous les objets ou dispositifs conducteurs se trouvant dans la zone de pulvérisation **doivent** être correctement reliés à la terre. Consulter les instructions précises de mise à la terre de la réglementation électrique pour la zone concernée et le type de matériel utilisé.

Pour relier l'agitateur à la terre, raccorder une extrémité du câble de terre (A) au connecteur de terre (B) du support de l'agitateur. Voir la Fig. 1. Raccorder l'autre extrémité du câble à une véritable prise de terre.

Pour passer commande du fil et de la pince de terre, commander la référence 237569.

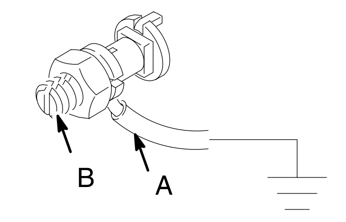


Fig. 1

Procédure de décompression

⚠ MISE EN GARDE

Pour réduire les risques de blessures graves, notamment par projection dans les yeux et sur la peau ou causées par des pièces en mouvement, ce qui peut se produire si la pression du réservoir n'a pas été complètement relâchée, *toujours* suivre cette procédure avant de retirer le couvercle du réservoir sous pression ou le bouchon de remplissage.

1. Couper l'alimentation d'air du réservoir en fermant la vanne d'arrivée d'air (A). Voir Fig. 2.

2. Ouvrir la vanne de décharge (B) en la tournant dans le sens antihoraire.

3. Attendre que tout l'air se soit échappé par la vanne avant de retirer le couvercle ou le bouchon du réservoir.

4. Laisser la vanne ouverte jusqu'à la mise en place du couvercle et du bouchon du réservoir.

Remarques

Installation

Pour installer un agitateur sur un réservoir en étant dépourvu, effectuer les opérations 1, 2 et 7 à 15. **Pour installer un agitateur série lourde à la place d'un agitateur standard,** suivre les instructions des pages 1, 3 à 12, 14 et 15.

1. Observer la **Procédure de décompression** ci-dessus, puis retirer le couvercle du réservoir sous pression.

2. Voir Fig. 3. Dévisser et retirer l'écrou (C), le bouchon (D) et le joint torique (E) du couvercle du réservoir.

3. Retirer l'étrier supérieur (26).

4. Voir Fig. 4. Desserrer les deux vis (13) et démonter la pale de l'agitateur (12).

5. Sur les réservoirs de 38 et 57 litres, retirer l'étrier inférieur (26), desserrer les vis (24) et enlever le déflecteur (23) en le faisant coulisser le long du tuyau produit (K).

6. Dévisser et retirer l'écrou (C), le joint (17) et l'agitateur fixé sur le couvercle du réservoir.

7. Voir Fig. 3. Mettre le joint (17) au-dessus du trou central du couvercle du réservoir. Introduire l'arbre de l'agitateur (14) dans le trou central.

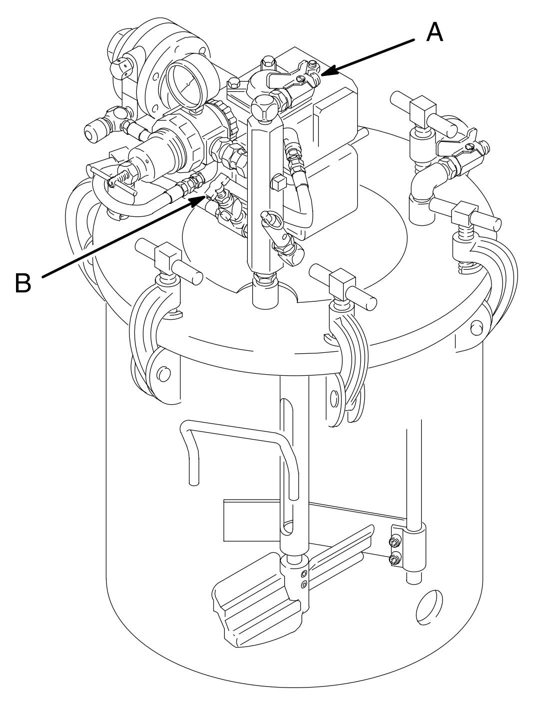
   REMARQUE: Positionner le moteur pneumatique de manière à ce qu'il soit orienté à l'opposé du support du régulateur d'air comme indiqué à la Fig. 2.

8. Mettre l'écrou (C) sous le couvercle du réservoir. Le serrer fortement pour assurer l'étanchéité entre le joint (17) et le couvercle du réservoir.

9. Monter le support d'arbre (11) sur le logement de l'arbre (9). Fixer à l'aide de l'étrier (26), de la barrette (10), de la rondelle-frein (36) et de l'écrou (25).

10. Serrer l'étrier dans une position laissant un espace d'environ 0,006 mm entre la rondelle de butée et le dessus du support d'arbre. Voir le **Plan éclaté** page 12.

11. Voir Fig. 4. Sur les réservoirs de 38 et 57 litres, mettre le palier inférieur (2) et (3) sur l'arbre. Sur le réservoir de 19 litres, fixer l'étrier directement sur le support d'arbre (11). Enfiler le déflecteur (23) sur le tuyau de produit (K) et positionner la déflecteur à 13 mm env. au-dessus du point le plus haut de la pale de l'agitateur (12). Fixer à l'aide de l'étrier (26), de la rondelle (36) et de l'écrou (25).



Réservoir de 19 litres avec agitateur de série lourde

03282A

Fig. 2

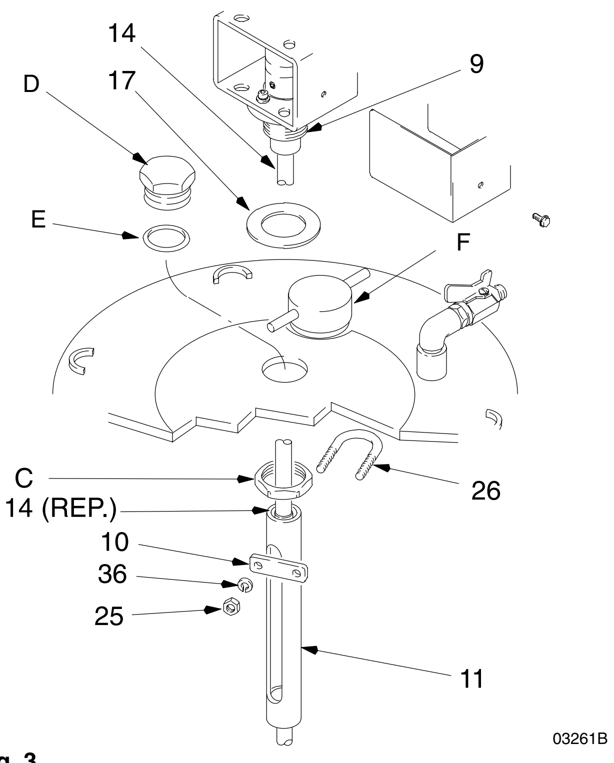


Fig. 3

Installation

12. Monter la pale (12) sur l'arbre de l'agitateur (14), comme spécifié pour votre modèle, comme suit:

    Modèles 236662 et 236663 (38 & 57 litres)

    Positionner le bord supérieur du moyeu de la pale (G) au niveau du repère (H) sur l'arbre de l'agitateur (14).

    Modèle 236661 (19 litres)

    Pour mettre un seau de 19 litres à l'intérieur du réservoir (réservoir de 19 litres uniquement), placer le bord supérieur du moyeu de la pale (G) au niveau du repère supérieur (J) sur l'arbre de l'agitateur (14). *Si l'on ne met pas de seau à l'intérieur* du réservoir, positionner le bord supérieur du moyeu de la pale (G) au niveau du repère inférieur (H) de l'arbre de l'agitateur (14).

    Une fois la pale (12) correctement positionnée, enduire les deux vis (13) de colle à faible freinage et bien fixer la pale à l'aide des vis sans tête.

13. Voir Fig. 5. Retirer le bouchon obturant le collecteur d'entrée d'air (N). Retirer le coude (37) à l'extrémité du flexible d'air (21) et le fixer sur le collecteur d'arrivée d'air (N) du réservoir.
14. Brancher l'extrémité du flexible d'air (21) sur le coude (37).
15. Voir Fig. 5. Retirer le bouchon de niveau d'huile du réducteur (L) fixé sur le coude mâle-femelle et contrôler le niveau d'huile du réducteur. Le niveau d'huile ne doit jamais être plus haut que le bouchon. Si nécessaire, enlever ou ajouter de l'huile pour obtenir le niveau adéquat. Revisser le bouchon sur le coude.

REMARQUE: L'huile destinée au réducteur est une huile synthétique haute température spéciale réducteur. **N'utiliser que l'huile Graco, référence 204559.**

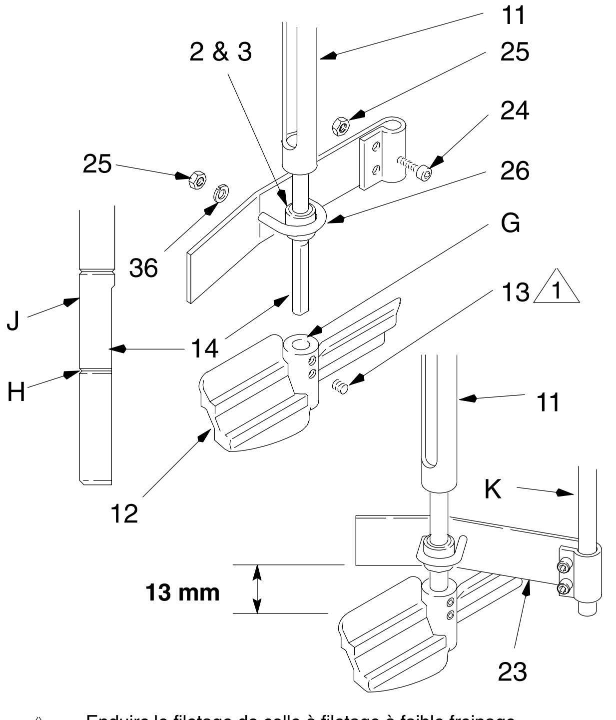


Fig. 4

Fonctionnement

⚠ MISE EN GARDE

Pour réduire les risques de blessures graves pouvant survenir en cas de décompression insuffisante du réservoir, *toujours* observer la **Procédure de décompression** de la page 6 avant d'ouvrir le couvercle du réservoir ou le bouchon de remplissage.

1. Remplir le réservoir conformément au manuel d'instructions du réservoir 308369.
2. Visser le chapeau (F) (Voir Fig. 3), ou si le couvercle du réservoir est ôté, mettre l'agitateur et le couvercle sur le réservoir et fixer le couvercle à l'aide des serre-joints (M). Voir Fig. 5.

⚠ MISE EN GARDE

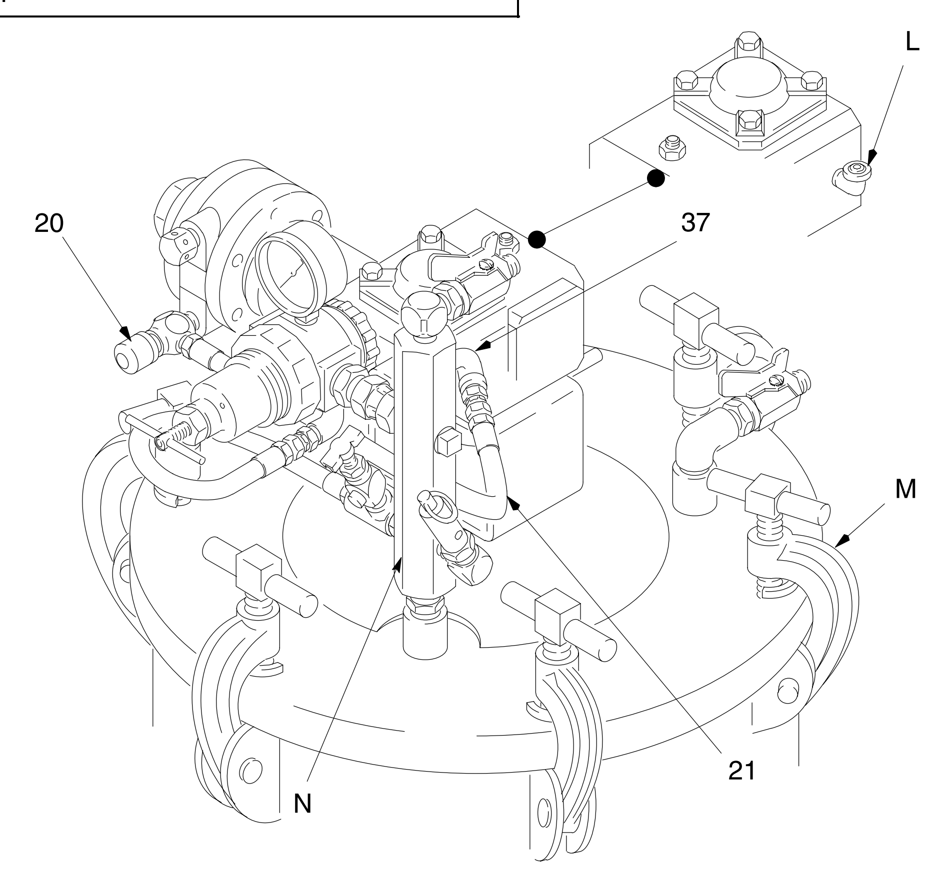
Une surpression dans le réservoir ou les organes peut provoquer une rupture d'éléments. Pour réduire le risque de blessure grave, notamment par injection et projection de produit dans les yeux ou sur la peau, ou de dommages matériels, *ne jamais* dépasser la pression de service d'air et de produit maximum de l'élément le plus faible de votre installation.

3. Fermer le(s) régulateur(s) d'air en tournant le(s) bouton(s) dans le sens antihoraire. Ouvrir l'alimentation d'air.
4. Pour démarrer l'agitateur, ouvrir lentement la vanne à pointeau (20). Régler la vitesse de l'agitateur à environ 40–60 tr/mn à l'aide de la vanne à pointeau.

⚠ ATTENTION

Ne pas faire fonctionner l'agitateur à grande vitesse pendant une longue période. Une vitesse excessive peut amener le produit à mousser (ce qui rend le produit inutilisable), ou provoquer des vibrations et une usure accrue des pièces. Toujours agiter le produit suffisamment pour maintenir un mélange homogène.

5. Pour arrêter l'agitateur, fermer la vanne d'air (20).



Agitateur de type lourd

03283A

Fig. 5

Entretien

⚠ MISE EN GARDE

Pour réduire les risques de blessure grave, comme des coupures ou le sectionnement des doigts, de projection de produit dans les yeux ou sur la peau, *toujours* observer la **Procédure de décompression** de la page 6, arrêter l'agitateur et débrancher la conduite d'air avant tout contrôle ou réparation de l'agitateur.

Lubrification de l'agitateur série lourde.

Moteur pneumatique: Si la conduite d'air n'est pas équipée d'un lubrificateur, le moteur pneumatique doit être lubrifié manuellement toutes les 8 heures. Lubrifier le moteur pneumatique de l'agitateur en injectant 10 à 20 gouttes d'huile légère SAE #10 dans l'entrée d'air du moteur. Faire tourner l'agitateur pendant env. 30 secondes.

Réducteur: au bout des 100 premières heures ou de deux semaines de service, retirer le bouchon d'huile (T) et le bouchon du niveau d'huile (L), vidanger l'huile et rincer soigneusement le carter avec une huile de rinçage légère. Voir Fig. 6.

Remplir avec une huile Graco (réf. 204559) jusqu'au niveau indiqué.

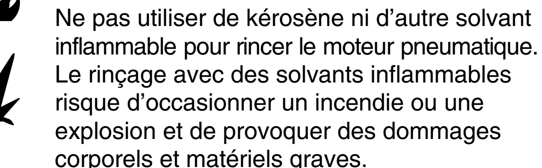
Ensuite, changer l'huile tous les six mois ou 2500 heures de service (le cas échéant en premier) dans des conditions normales. Dans des conditions de service difficiles ou en milieu humide ou contenant des particules abrasives, effectuer des vidanges plus fréquentes. Contactez votre distributeur Graco.

Rinçage du moteur pneumatique

⚠ MISE EN GARDE

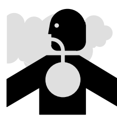


DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION



Ne pas utiliser de kérosène ni d'autre solvant inflammable pour rincer le moteur pneumatique. Le rinçage avec des solvants inflammables risque d'occasionner un incendie ou une explosion et de provoquer des dommages corporels et matériels graves.

⚠ MISE EN GARDE



VAPEURS TOXIQUES

Des produits dangereux ou des vapeurs toxiques peuvent provoquer des blessures graves, voire la mort, en cas de pulvérisation dans les yeux ou sur la peau, d'inhalation, ou d'ingestion. Lors du rinçage du moteur pneumatique:

- Tenir le visage éloigné de l'orifice d'échappement.
- Toujours porter les vêtements de protection, les gants, les lunettes, ainsi que le masque respiratoire appropriés.

Si le moteur tourne au ralenti ou est inefficace, le rincer avec un solvant ininflammable dans une zone bien aérée.

Le solvant recommandé pour les moteurs pneumatiques et les pompes lubrifiées est le solvant de rinçage Gast® (no. de réf. AH255 ou AH255A) ou le solvant de sécurité Inhibisol®.

1. Débrancher la conduite d'air et le silencieux.
2. Verser plusieurs cuillères à café de solvant ou pulvériser directement le solvant dans le moteur.
3. Faire tourner l'arbre à la main dans les deux sens pendant quelques minutes.
4. Rebrancher la conduite d'air et augmenter lentement la pression jusqu'à ce qu'il n'y ait plus trace de solvant dans l'air d'échappement.
5. Relubrifier le moteur en projetant un jet d'huile légère dans la chambre.

Entretien

- Si l'appareil nécessite plus que l'installation d'un kit d'entretien, le plus rapide et le plus facile est habituellement d'envoyer l'appareil au distributeur Graco pour réparation ou remplacement.

- Si les pales ont besoin d'être changées ou si des corps étrangers se trouvent dans la chambre du moteur, un mécanicien expérimenté est capable de déposer la plaque terminale opposée à l'extrémité de l'arbre d'entraînement. *Ne pas faire levier avec un tournevis*. Cela risquerait d'entailler la surface de la plaque et du corps et provoquerait des fuites. Utiliser un extracteur qui enlèvera la plaque d'extrémité tout en maintenant la position de l'arbre.

- Les pales neuves doivent avoir les arêtes à angle tronqué (ou les arêtes entaillées, si les pales sont réversibles) dirigées vers le bas de l'encoche de la pale.

Nettoyage de l'arbre

Chaque semaine, nettoyer le produit séché autour du coussinet (38) et de l'arbre (14).

Remplacement du moteur pneumatique série lourde (Voir Fig. 6)

Démontage du moteur pneumatique série lourde

1. Débrancher le flexible d'air (21).

2. Desserrer les deux vis sans tête (32) sur le collier (2) et démonter le moteur pneumatique (1).

Montage du moteur pneumatique série lourde

1. Mettre un demi-accouplement (3a) sur l'arbre du moteur pneumatique (S), de niveau avec l'extrémité de l'arbre. Serrer la vis de l'accouplement sur le méplat de l'arbre.

2. Monter le coussin amortisseur (P) sur le demi-accouplement du réducteur. Enfiler le collier (2) sur la bride (4).

3. Aligner les deux demi-accouplements (3a) et enfoncer le moyeu du moteur pneumatique dans la bride (4) jusqu'en butée, puis le reculer de 0,38 mm. Veiller à ce que l'entrée et la sortie d'air du moteur soient l'une en face de l'autre.

4. Enduire les deux vis (32) du collier de Loctite® no. 222. Mettre les vis d'un côté des fentes de la bride (4) et les serrer.

5. Enduire les raccords d'entrée (20) et de sortie (22) de colle à filetage et les placer sur le moteur pneumatique.

Remplacement du réducteur série lourde (Voir Fig. 7)

1. N'essayez pas de réparer le réducteur (5) vous-même. Contactez votre distributeur Graco.

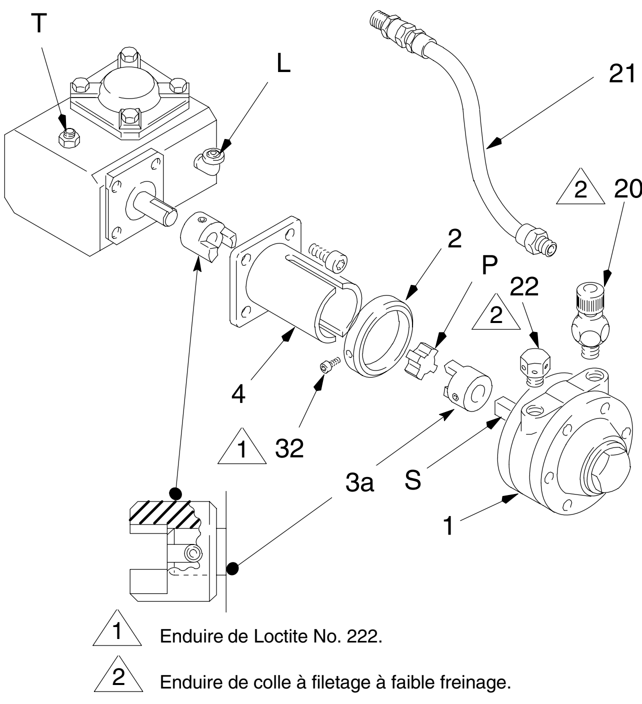


Fig. 6

2. Pour remplacer le réducteur, le retourner à l'envers et retirer les vis (33) et rondelles (40) au fond du réducteur à changer. Retirer le demi-accouplement supérieur (19a) du réducteur à changer et monter le demi-accouplement sur le nouveau réducteur. Essuyer les trous des vis à l'aide d'un chiffon.

3. Enduire les quatre vis (33) de Loctite no. 271 ou d'un produit équivalent. Introduire les vis, munies de leurs rondelles (40), dans les trous du support (6) et du réducteur. Veiller à ce que les trois trous au fond du support (6) soient orientés correctement par rapport au réducteur (5), comme sur la Fig. 7. **Mettre l'agitateur en marche pour que le support (6) se centre lui-même.** Serrer les vis à 18 N.m. Laisser le réducteur retourné pendant 30 minutes pour permettre au Loctite de durcir. Ajuster l'accouplement comme indiqué à la rubrique **Ajustement de l'accouplement de l'arbre de l'agitateur**, page 11.

⚠ ATTENTION

Ne pas se servir des quatre vis fournies avec le nouveau réducteur pour le fixer; ces vis ne peuvent assurer une bonne fixation du réducteur. Utiliser les vis à tête et rondelles (33 et 40) provenant de l'ancien réducteur. Attention de ne pas répandre l'huile contenue dans le réducteur.

Entretien

Entretien de l’arbre et des accouplements de l’agitateur (Voir Fig. 7)

Ajustement de l’accouplement de l’arbre de l’agitateur

1. Appuyer l’arbre de l’agitateur (14) contre la rondelle (15a), fixer la partie inférieure du demi-accouplement (19b) sur l’arbre en serrant les vis sans tête de l’accouplement sur le méplat de l’arbre. Laisser un espace d’env. 0,38 mm entre le demi-accouplement et la rondelle (15b).

2. Fixer le demi-accouplement supérieur (19a) sur l’arbre du réducteur en vissant la vis de l’accouplement dans la rainure. Laisser un espace d’env. 0,38 mm entre les demi-accouplements (19a, 19b) et le coussin amortisseur (R).

Remplacement de l’arbre de l’agitateur

1. Retirer la pale de l’agitateur. Retirer la vis du demi-accouplement inférieur (19b). Extraire l’arbre de l’agitateur (14) et monter le nouveau arbre. Remettre la pale en place.

2. Appuyer l’arbre de l’agitateur (14) contre la rondelle (15a), fixer la partie inférieure du demi-accouplement (19b) sur l’arbre en serrant les vis sans tête de l’accouplement sur le méplat de l’arbre. Laisser un espace d’env. 0,38 mm entre le demi-accouplement et la rondelle (15b).

Remplacement de l’accouplement

1. Retirer les trois vis à tête (18), rondelles (7) et entretoises (8) du support (6). Extraire le moteur pneumatique et le réducteur par le haut du couvercle du réservoir. Retirer les deux demi-accouplements (19a, 19b) par les bouts d’arbre.

2. Monter les demi-accouplements neufs sur les bouts d’arbre. Remonter le moteur pneumatique et son support ainsi que les trois vis (18), les rondelles (7) et entretoises (8) pour refixer le support.

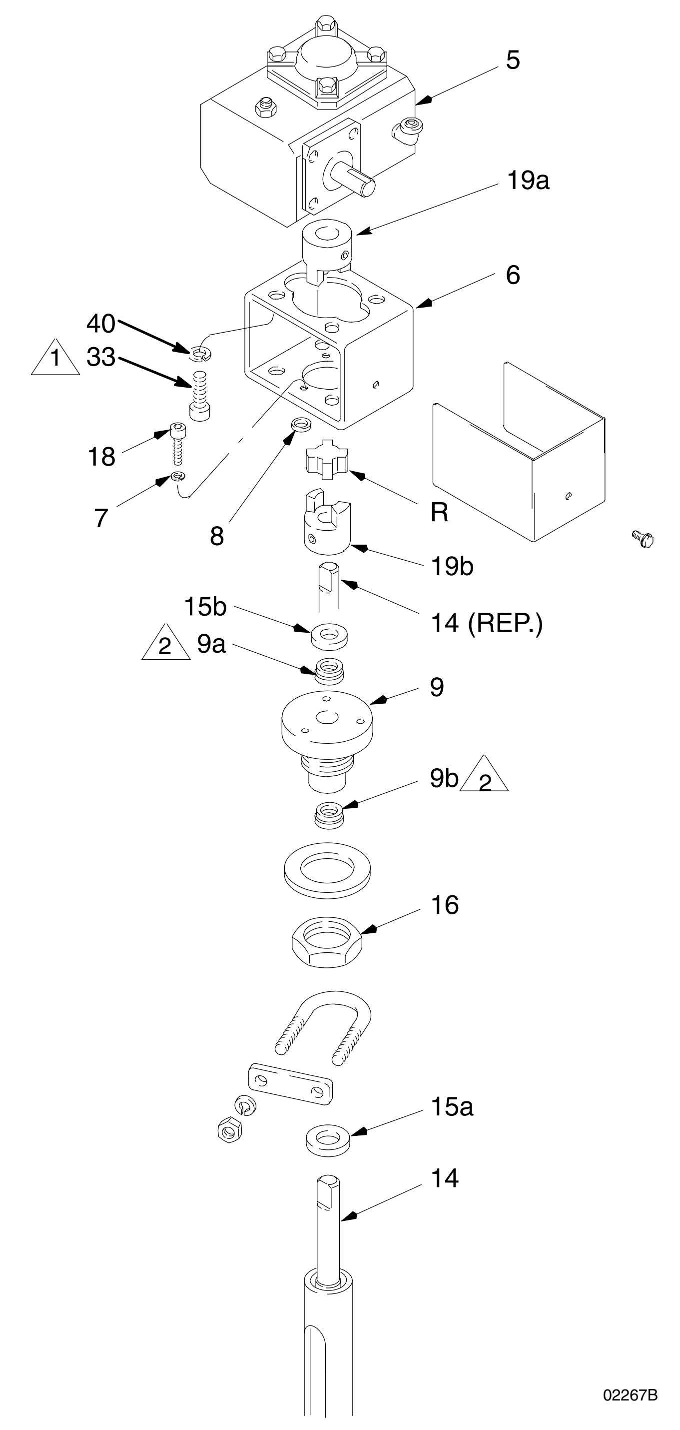
Replacement des joints d’arbre

1. Retirer les trois vis à tête (18), rondelles (7) et entretoises (8) du support (6) et déplacer le moteur pneumatique.

2. Une fois le moteur pneumatique démonté, retirer la vis du demi-accouplement inférieur (19b). Extraire l’arbre de l’agitateur (14).

3. Retirer l’écrou hexagonal (16) et démonter le logement de l’arbre (9). Retirer les joints (9a, 9b) du logement de l’arbre et mettre les joints neufs en place.

4. Remonter le logement de l’arbre et l’arbre. Opérer comme indiqué à la rubrique **Ajustement de l’accouplement de l’arbre de l’agitateur**.



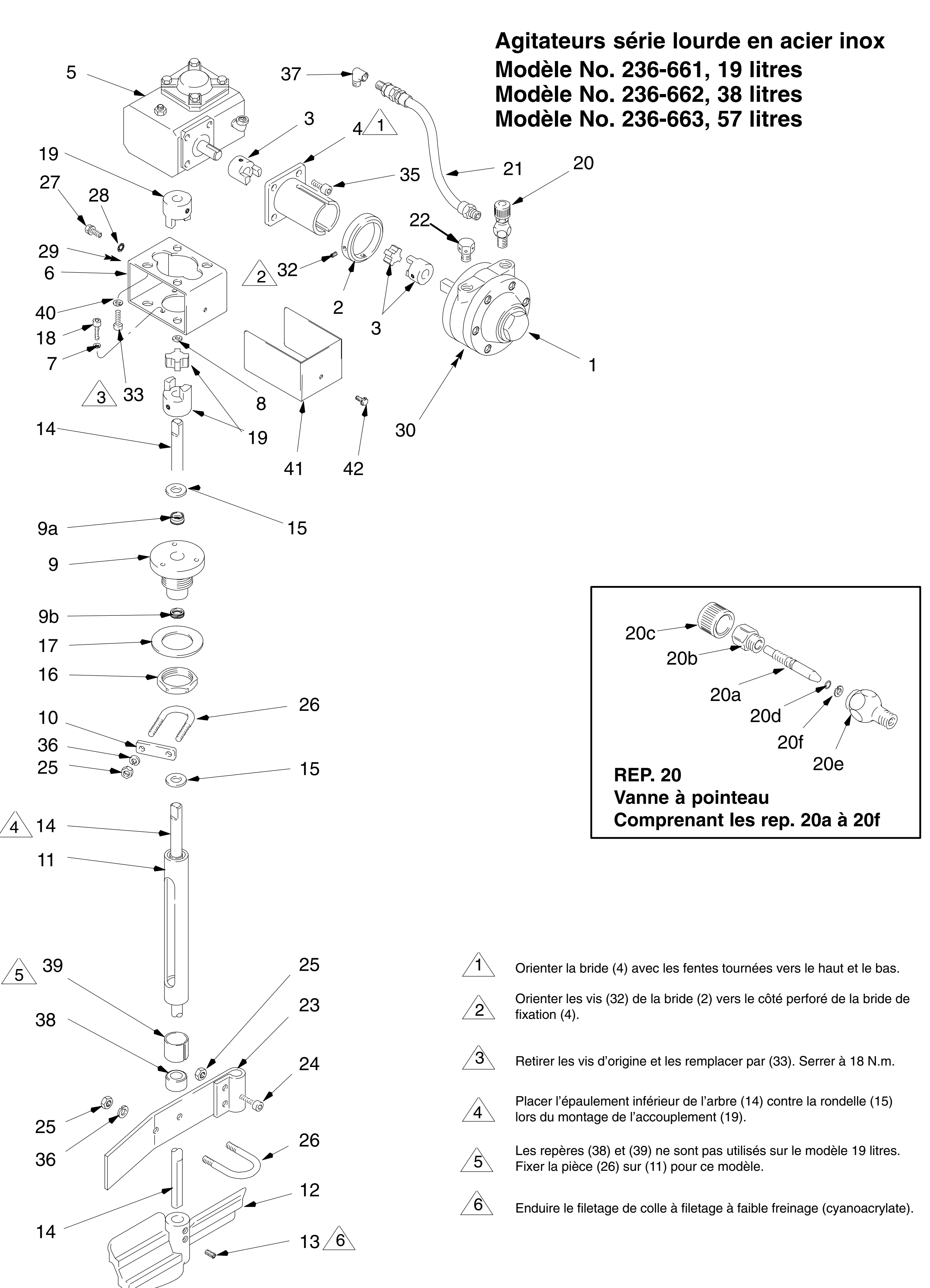
1 Enduire de Loctite No. 271. Serrer à 18 N.m.


Mettre les joints en place avec le côté ressort ouvert orienté vers le réservoir

Fig. 7

Vue éclatée

Agitateurs série lourde en acier inox
Modèle No. 236-661, 19 litres
Modèle No. 236-662, 38 litres
Modèle No. 236-663, 57 litres



REP. 20
Vanne à pointeau
Comprenant les rep. 20a à 20f

1 Orienter la bride (4) avec les fentes tournées vers le haut et le bas.

2 Orienter les vis (32) de la bride (2) vers le côté perforé de la bride de fixation (4).

3 Retirer les vis d'origine et les remplacer par (33). Serrer à 18 N.m.

4 Placer l'épaulement inférieur de l'arbre (14) contre la rondelle (15) lors du montage de l'accouplement (19).

5 Les repères (38) et (39) ne sont pas utilisés sur le modèle 19 litres. Fixer la pièce (26) sur (11) pour ce modèle.

6 Enduire le filetage de colle à filetage à faible freinage (cyanoacrylate).

Liste des pièces

Agitateurs série lourde en acier inox

Modèle No. 236-661, 19 litres
Modèle No. 236-662, 38 litres
Modèle No. 236-663, 57 litres

Rep. No.	Réf. No.	Description	Qté
1	162425	MOTEUR, pneumatique	1
2	181849	COLLIER	1
3	100828	ACCOUPLEMENT, flexible	1
4	220416	BRIDE; Comprenant les repères 4a & 4b	1
4a	181848	MANCHON, moteur pneumatique	1
4b	170751	SEMELLE	1
5	181794	RÉDUCTEUR, engrenages	1
6	181749	SUPPORT	1
7	100020	RONDELLE d'arrêt	3
8	108462	ENTRETOISE	3
9	236092	LOGEMENT, arbre; Comprenant les pièces détachées 9a & 9b	1
9a	103553	· JOINT, arbre	1
9b	104431	· JOINT, arbre	1
10	112533	BARRETTE; acier inox	1
11	210576	SUPPORT, arbre; Comprenant la pièce détachée 38	1
12*	236098	PALE, agitateur; plastique	1
13	112230	VIS sans tête; 1/4–20 x 13 mm	2
14	188886	ARBRE, agitateur, 38 cm, 19 litres; acier inox	1
14	188887	ARBRE, agitateur, 53 cm, 38 litres; acier inox	1
14	188888	ARBRE, agitateur, 79 cm, 57 litres; acier inox	1
15	104373	RONDELLE de butée; 13 mm (1/2") DI x 25,4 mm (1") DE	2
16	188784	ÉCROU hex.; 1–1/2"–12; acier inoxydable	1
17	196309	JOINT, mousse; LDPE	1
18	102598	VIS, six pans creux; 10–32 x 13 mm	3
19	108463	ACCOUPLEMENT, flexible	1

* *Pale d'agitateur 186517 en acier inox, construction mécano-soudée en acier inox 304, remplace la pale d'agitateur 236098 en plastique.*

Rep. No.	Réf. No.	Description	Qté
20	206264	VANNE à pointeau Comprenant les repères 20a à 20f	1
20a	166529	· POINTEAU, vanne	1
20b	166532	· ÉCROU, presse-étoupe	1
20c	164698	· BAGUE d'étanchéité	1
20d	157628	· JOINT TORIQUE; buna-N	1
20e	165722	· CORPS de vanne	1
20f	166531	· RONDELLE, nylon	1
21	160023	FLEXIBLE, embout; 2,8 MPa (28 bars) pression de service maximum	1
22	156969	SILENCIEUX, échappement	1
23	171989	DÉFLECTEUR, agitateur; acier inox	1
24	112222	VIS, six pans creux; 1/4-20 x 25 mm; acier inox	2
25	112223	ÉCROU, hex., normal; 19 mm; acier inox	6
26	110278	ÉTRIER; acier inox	2
27	111593	VIS, mise à la terre	1
28	157021	RONDELLE D'ARRÊT, interne	1
29	186620	ÉTIQUETTE, symbole mise à la terre	1
30 ▲	290152	ÉTIQUETTE de mise en garde	1
32	101118	VIS sans tête, sch; 10–24 x 6 mm de long	2
33	110298	VIS à tête, sch ; 1/4–20 x 22 mm de long	4
35	100655	VIS à tête; 5/16–18 x 19 mm de long	4
36	104123	RONDELLE d'arrêt, acier inox	4
37	112307	COUDE, mâle-femelle; 90° x 1/8–27 npt(f) 1/8–27 npt(m)	1
38	171970	PALIER; PTFE *sur les modèles 236662 et 236663 uniquement*	1
39	187324	CORPS de palier; *sur les modèles 236662 et 236663 uniquement*; acier inox	1
40	170772	RONDELLE, plate; 0,26 x 17,5 mm (0,69") diam.; acier inox	4
41	194701	PROTECTION	1
42	100078	VIS; #8–32 x 9,5 mm	1

▲ *Des étiquettes de mise en garde supplémentaires sont mises à disposition gratuitement.*

Caractéristiques techniques

Série lourde Modèles 236661, 236662, and 236663

Pour viscosité supérieure à 800 cps (centipoise)

Moteur pneumatique:	commande pneumatique, réducteur, 1/2 HP (373 W)
Pression d'air:	0,7 MPa (7 bars) maximum
Rapport de réduction:	20:1 vitesse d'arbre 1/20 de la vitesse du moteur pneumatique
Pièces en contact avec le produit	acier inoxydable, nuances 304 et 316, PTFE, Zytel® et bronze
Poids :	9,5 kg

*Caractéristiques sonores:

Pression sonore

À vide, à régime maximum:	83,4 dB(A)
En charge à 50 tr/mn:	64,0 dB(A)

Puissance sonore

À vide, à régime maximum:	96.6 dB(A)
En charge à 50 tr/mn:	77,2 dB(A)

* *Mesure du niveau sonore effectuée à 1 mètre selon CAGI-PNEUROP, 1971.*

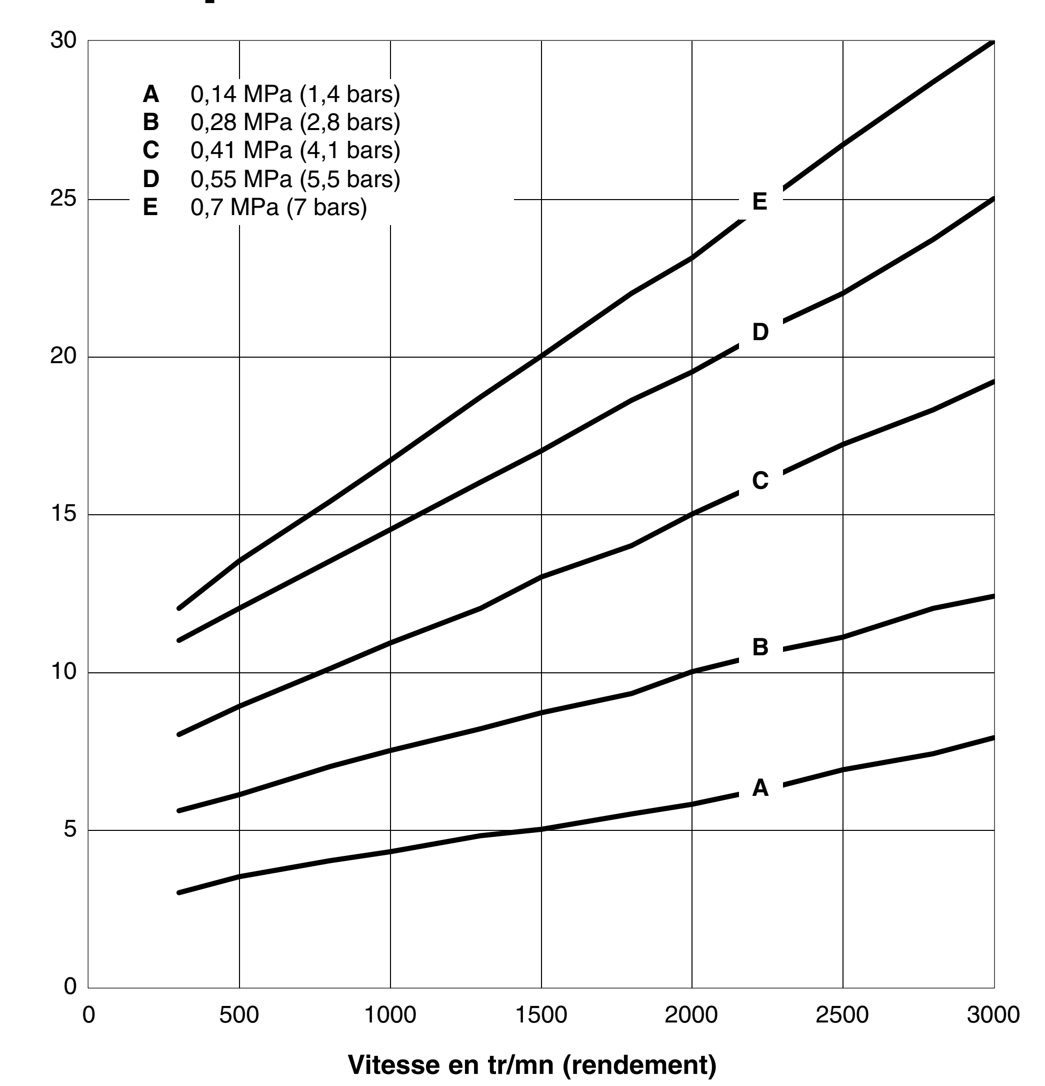
Le Loctite® est une marque déposée de la Société Loctite.

Zytel® sont des marques déposées de la société Du Pont.

Le Gast® est une marque déposée de la société Gast Manufacturing.

L'inhibisol® est une marque déposée du groupe Penetone Corp.

Abaque de consommation d'air



Remarques

Garantie Graco standard

Graco garantit que tout le matériel fabriqué par Graco et portant son nom est exempt de défaut de matière et de fabrication à la date de la vente à l'acheteur et utilisateur initial. Sauf garantie spéciale, élargie ou limitée, publiée par Graco, Graco réparera ou remplacera, pendant une période de douze mois à compter de la date de vente, toute pièce du matériel jugée défectueuse par Graco. Cette garantie s'applique uniquement si le matériel est installé, utilisé et entretenu conformément aux recommandations écrites de Graco.

Cette garantie ne couvre pas, et en cela la responsabilité de Graco ne saurait être engagée, l'usure normale ou tout dysfonctionnement, dommage ou usure dus à un défaut d'installation, une mauvaise application, l'abrasion, la corrosion, un entretien inadéquat ou mauvais, une négligence, un accident, un bricolage ou le remplacement de pièces par des pièces d'une origine autre que Graco. Graco ne saurait être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnement, dommage ou usure dus à l'incompatibilité du matériel de Graco avec des structures, accessoires, équipements ou matériaux non fournis par Graco ou encore dus à un défaut de conception, de fabrication, d'installation, de fonctionnement ou d'entretien de structures, d'accessoires, d'équipements ou de matériaux non fournis par Graco.

Cette garantie s'applique à condition que le matériel objet de la réclamation soit retourné en port payé à un distributeur Graco agréé pour vérification du défaut signalé. Si le défaut est reconnu, Graco réparera ou remplacera gratuitement toutes les pièces défectueuses. Le matériel sera retourné à l'acheteur d'origine en port payé. Si l'examen du matériel ne révèle aucun défaut de matière ou de fabrication, les réparations seront effectuées à un coût raisonnable pouvant inclure le coût des pièces, de la main d'œuvre et du transport.

CETTE GARANTIE EST UNE GARANTIE EXCLUSIVE QUI REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, COMPRENANT, MAIS SANS S'Y LIMITER, UNE GARANTIE MARCHANDE OU UNE GARANTIE DE FINALITÉ PARTICULIÈRE.

La seule obligation de Graco et le seul recours de l'acheteur pour tout défaut relevant de la garantie sont tels que déjà définis ci-dessus. L'acheteur convient qu'aucun autre recours (pour, la liste n'ayant aucun caractère exhaustif, dommages indirects ou consécutifs que manque à gagner, perte de marché, dommages corporels ou matériels ou tout autre dommage indirect ou consécutif) ne sera possible. Toute action au titre de la garantie doit intervenir dans les deux (2) ans à compter de la date de vente.

Graco ne garantit pas et refuse toute garantie relative à la qualité marchande et à une finalité particulière en rapport avec les accessoires, équipements, matériaux ou composants vendus mais non fabriqués par Graco. Ces articles vendus, mais non fabriqués par Graco (tels que les moteurs électriques, commutateurs, flexibles, etc.) sont couverts par la garantie, s'il en existe une, de leur fabricant. Graco fournira à l'acheteur une assistance raisonnable pour toute réclamation faisant appel à ces garanties.

Graco ne sera en aucun cas tenu pour responsable des dommages indirects, accessoires, particuliers ou consécutifs résultant de la fourniture par Graco du matériel identifié dans la présente notice ou bien de la fourniture, du fonctionnement ou de l'utilisation de tout autre matériel ou marchandise vendus en l'occurrence, quelle que soit la cause : non-respect du contrat, défaut relevant de la garantie, négligence de la part de Graco ou autre.

À L'ATTENTION DES CLIENTS CANADIENS DE GRACO

The parties acknowledge that they have required that the present document, as well as all documents, notices and legal proceedings entered into, given or instituted pursuant hereto or relating directly or indirectly hereto, be drawn up in English. Les parties reconnaissent avoir convenu que la rédaction du présent document ainsi que de tous les documents, avis et procédures judiciaires exécutés, donnés ou intentés à la suite de ou en rapport, directement ou indirectement, avec les procédures concernées, sera en anglais.

Toutes les données écrites et visuelles figurant dans ce document reflètent les toutes dernières informations disponibles au moment de sa publication. Graco se réserve le droit de procéder à des modifications à tout moment sans avis préalable.

Bureaux de Ventes: Minneapolis, MN; Plymouth.
Bureaux à l'Étranger: Belgique; Chine; Japon; Corée

GRACO N.V.; Industrieterrein — Oude Bunders;
Slakweidestraat 31, 3630 Maasmechelen, Belgium
Tel.: 32 89 770 700 – Fax: 32 89 770 777

IMPRIMÉ EN BELGIQUE 308371 09/03